

Espèces à risque dans un rayon de 5 km

1 – Nombre total d'occurrences pour cette requête : 18

Espèce - (no d'occurrence)	Rang de priorité G / N / S	Caractérisation	Latitude / Longitude
<i>Nom commun</i>			Dernière observation
Statut de l'espèce au Québec	Qualité - Précision		
Statut au Québec recommandé	Indice de biodiversité		
<i>Status canadiens (COSEPAC / LEP)</i>	Statut hydrique		
Localisation			

FAUNE

<i>Ammocrypta pellucida</i> - (20048)	G4 / N2 / S2	L'observation relative à la création de cette occurrence consiste en la capture de 20 individus à l'aide d'une seine, en juillet 1974.	46,09 / -73,075
<i>Dard de sable</i>			1974-07-17
Menacée	H (Historique) - S (Seconde, 150 m)		
Non disponible	B5.04		
<i>M (Menacée) / M (Menacée)</i>	Sans objet		

Située dans la région de Lanaudière, cette occurrence est localisée dans l'archipel du lac Saint-Pierre, entre les îles Madame, aux Ours et Ronde, à environ 5 km au nord-est de Saint-Ignace-de-Loyola. / L'observation relative à la création de cette occurrence consiste en la capture de 20 individus à l'aide d'une seine, en juillet 1974.

Meilleure source : POISSONSobs. 2011. Banque de données d'observations de poissons, active depuis 2011; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère des ressources naturelles et de la faune.

FAUNE

<i>Ammocrypta pellucida</i> - (20066)	G4 / N2 / S2	La première observation relative à la création de cette occurrence provient d'un échantillonnage ayant eu lieu en août 1944, où un individu a été capturé à la seine. Ensuite, en août 1970, 42 individus furent capturés à la seine. Au mois d'août 2003, 3 individus ont été échantillonnés à la seine. Par la suite, des échantillonnages entre 2008 et 2011 ont permis de capturer 39 individus à l'aide de la seine de rivage et 4 à l'aide d'un chalut. Finalement, 27 individus ont été capturés au chalut, au mois de juillet 2015.	46,053 / -73,134
<i>Dard de sable</i>			2015-07-08
Menacée	E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)		
Non disponible	B5.04		

M (Menacée) / M (Menacée)

Sans objet

Située dans la région de la Montérégie, cette occurrence est localisée dans la rivière Richelieu, débutant en aval du barrage de Saint-Ours et se terminant à l'embouchure de la rivière dans le fleuve Saint-Laurent. / La première observation relative à la création de cette occurrence provient d'un échantillonnage ayant eu lieu en août 1944, où un individu a été capturé à la seine. Ensuite, en août 1970, 42 individus furent capturés à la seine. Au mois d'août 2003, 3 individus ont été échantillonnés à la seine. Par la suite, des échantillonnages entre 2008 et 2011 ont permis de capturer 39 individus à l'aide de la seine de rivage et 4 à l'aide d'un chalut. Finalement, 27 individus ont été capturés au chalut, au mois de juillet 2015.

Meilleure source : POISSONSobs. 2011. Banque de données d'observations de poissons, active depuis 2011; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère des ressources naturelles et de la faune.

FAUNE

***Ammospiza nelsoni* - (2097)**

G5 / N5B,N5M / S3B

Présence de l'espèce à ce site en 1981, 1982, 1983, 1986, 1987, 1989, 1990, 1991, 1993, 1997, 1998, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2009, 2018, 2020 et 2021. Jusqu'à 9 individus ont été observés au cours d'une même visite. Comportement agité d'un adulte noté en 2005. Habitat: Prairie humide à phalaris roseau, mille, apocyn, asclépiade.

46,071 / -73,002

Bruant de Nelson

2021-07-13

Susceptible

E (Existante, à déterminer) - S
(Seconde, 150 m)

Non disponible

B5.04

NEP (Non en péril) / X (Aucun)

Sans objet

Région de la Montérégie, MRC de Pierre-De Saurel, municipalité de Saint-Anne-de-Sorel. Cette occurrence est composée du site SOS-POP BN0015 (Île du Moine). / Présence de l'espèce à ce site en 1981, 1982, 1983, 1986, 1987, 1989, 1990, 1991, 1993, 1997, 1998, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2009, 2018, 2020 et 2021. Jusqu'à 9 individus ont été observés au cours d'une même visite. Comportement agité d'un adulte noté en 2005. Habitat: Prairie humide à phalaris roseau, mille, apocyn, asclépiade.

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

FAUNE

***Asio flammeus* - (11024)**

G5 / N4B,N3N,N4M / S3B

Présence de l'espèce à ce site en 1980, 1985, 1987, 1988, 2003, 2007, 2016 et 2018. Au moins 1 individu a été observé à chaque visite. Jeune ayant récemment quitté le nid observé en 1985. L'espèce a été observée à ce site durant plusieurs années entre 1980 et 2018. Habitat non décrit.

46,078 / -72,973

Hibou des marais

2018-04-27

Susceptible

E (Existante, à déterminer) - S
(Seconde, 150 m)

Non disponible

B5.04

M (Menacée) / P (Préoccupante)

Sans objet

Région de la Montérégie. Cette occurrence est composée du site SOS-POP HM0162 (Île du Moine). / Présence de l'espèce à ce site en 1980, 1985, 1987, 1988, 2003, 2007, 2016 et 2018. Au moins 1 individu a été observé à chaque visite. Jeune ayant récemment quitté le nid observé en 1985. L'espèce a été observée à ce site durant plusieurs années entre 1980 et 2018. Habitat non décrit.

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

FAUNE

Chlidonias niger - (80569)

G4 / N5B,NUN,N5M / S2S3B

Cette occurrence est constituée de 14 sites de colonie distincts. L'espèce y est notée depuis 1977. Nombre maximum d'adultes observés, par colonie, au cours d'une même visite: GN0001: 304 adultes, GN0017: 35 adultes, GN0018 et GN0100: 30 adultes, GN0020: 200 adultes, GN0021: 56 adultes, GN0022: 100 adultes, GN0023: 24 adultes, GN0024: 150 adultes, GN0025: 20 adultes, GN0098: 23 adultes, GN0099: 134 adultes, GN0133: 60 adultes et GN0141: 10 adultes. Présence de jeunes confirmée en 2010, 2018 et 2020. Habitat: GN0001: Marais profond (>1m) et peu profond. Quenouilles en îlots. Plantes dominantes: prêle fluviatile. Nénuphars (3 espèces). Scirpe. Herbiers aquatiques (potamot. Élodée). GN0021, GN0100, GN0133 : Baie Lavallière, aménagement Saint-Louis. Endigué par CIC avec système de contrôle de niveau d'eau. Mise en eau en 1978. Marais peu profond à typha et butome. GN0017, GN0018, GN0022, GN0023, GN0098 : Marais en milieu naturel sur les îles : (pas de description). GN0025 et GN0087 : Marais en bordure du lac en milieu naturel (pas de description). GN0020, GN0086 : Marais à typhas et rubaniers. Étang endigué par CIC en 1995. Niveau d'eau contrôlé. Envahi par typha en 2003. GN0024 et GN0141 : Étang aménagé par CI. Niveau d'eau contrôlé. Typhaie avec eau libre. Présence de phragmite et butomes. GN0099: Marais aménagé.

46,115 / -72,988

Guifette noire

2020-08-01

Candidate

E (Existante, à déterminer) - S
(Seconde, 150 m)

Non disponible

B0.00

NEP (Non en péril) / X (Aucun)

Sans objet

L'occurrence occupe la partie sud, sud-est du Lac-Saint-Pierre et est distribuée dans 4 régions administratives soit la région de Lanaudière, la Montérégie, la Mauricie et le Centre-du-Québec. L'occurrence est constituée des 14 sites SOS-POP: GN0001 (Baie Saint-François), GN0017 (Île de Grâce), GN0018 (Baie des Îlets), GN0020 (Île des Barques), GN0021 (Baie Lavallière), GN0022 (Île du Moine), GN0023 (Île de la Girodeau), GN0024 (Marais Saint-Barthélemy_segment 7_Est), GN0025 (Baie de Maskinongé), GN0098 (Île Plate_lac Saint-Pierre), GN0099 (Commune de l'Île Dupas_bassin ouest), GN0100 (Aménagement Saint-Louis), GN0133 (Maison du marais) et GN0141 (Marais Saint-Barthélemy_segment 6_Ouest). L'occurrence se trouve dans la réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre. / Cette occurrence est constituée de 14 sites de colonie distincts. L'espèce y est notée depuis 1977. Nombre maximum d'adultes observés, par colonie, au cours d'une même visite: GN0001: 304 adultes, GN0017: 35 adultes, GN0018 et GN0100: 30 adultes, GN0020: 200 adultes, GN0021: 56 adultes, GN0022: 100 adultes, GN0023: 24 adultes, GN0024: 150 adultes, GN0025: 20 adultes, GN0098: 23 adultes, GN0099: 134 adultes, GN0133: 60 adultes et GN0141: 10 adultes. Présence de jeunes confirmée en 2010, 2018 et 2020. Habitat: GN0001: Marais profond (>1m) et peu profond. Quenouilles en îlots. Plantes dominantes: prêle fluviatile. Nénuphars (3 espèces). Scirpe. Herbiers aquatiques (potamot. Élodée). GN0021, GN0100, GN0133 : Baie Lavallière, aménagement Saint-Louis. Endigué par CIC avec système de contrôle de niveau d'eau. Mise en eau en 1978. Marais peu profond à typha et butome. GN0017, GN0018, GN0022, GN0023, GN0098 : Marais en milieu naturel sur les îles : (pas de description). GN0025 et GN0087 : Marais en bordure du lac en milieu naturel (pas de description). GN0020, GN0086 : Marais à typhas et rubaniers. Étang endigué par CIC en 1995. Niveau d'eau contrôlé. Envahi par typha en 2003. GN0024 et GN0141 : Étang aménagé par CI. Niveau d'eau contrôlé. Typhaie avec eau libre. Présence de phragmite et butomes. GN0099: Marais aménagé.

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

FAUNE**Cistothorus platensis - (1682)**

G5 / N5B,N5M / S2B

Présence de l'espèce à ce site en 1975, 1976, 1981, 1983, 1984, 1987, 1989, 1992, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2004, 2005, 2006, 2018 et 2020. Jusqu'à 6 individus y ont été observés au cours d'une même visite. Construction d'un nid observé en 1998. L'espèce n'a pas été observée à ce site en 1991, 2000, 2001, 2002, 2003 et 2009. Habitat : Prairie humide avec îlots d'arbustes. Plantes présentes: Phalaris roseau, Spartine pectinée et Asclépiade. Strate herbacée très dense et haute en été.

46,081 / -72,982

Troglodyte à bec court

2020-05-31

Susceptible

E (Existante, à déterminer) - S
(Seconde, 150 m)

Non disponible	B5.04	
NEP (Non en péril) / X (Aucun)	Sans objet	
Région de la Montérégie, MRC de Pierre De-Saurel, municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel. Cette occurrence est composée du site SOS-POP TC0009 (île du Moine). / Présence de l'espèce à ce site en 1975, 1976, 1981, 1983, 1984, 1987, 1989, 1992, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2004, 2005, 2006, 2018 et 2020. Jusqu'à 6 individus y ont été observés au cours d'une même visite. Construction d'un nid observé en 1998. L'espèce n'a pas été observée à ce site en 1991, 2000, 2001, 2002, 2003 et 2009. Habitat : Prairie humide avec îlots d'arbustes. Plantes présentes: Phalaris roseau, Spartine pectinée et Asclépiade. Strate herbacée très dense et haute en été.		
Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.		

FAUNE

<i>Cistothorus platensis</i> - (1689)	G5 / N5B,N5M / S2B	Présence de l'espèce à ce site en 1992, 1994, 1995, 2001, 2004, 2005, 2006 et 2010. Nombre maximum d'adultes observés au cours d'une même visite: TC0030: 5 adultes, TC0031: 8 adultes, TC0032: 14 adultes, TC0048: 3 adultes. Jeunes observés en 1992 et 1994. L'espèce n'a pas été observée à ce site en 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2002, 2003, 2007, 2009 et 2016. Habitat: TC0030: Prairie humide à carex et prairie à phalaris roseau. Champs avec asclépiade et verge d'or ainsi que marécage arbustif (saulnaie). Site drainé et labouré en 2009. Cette partie de l'occurrence est supprimée. TC0031: Prairie humide dominée par le Phalaris roseau. Site détruit en 1999 et transformé en champ de culture (maïs). Cette partie de l'occurrence est supprimée. TC0032: Prairie humide et monoculture de Phalaris roseau. Habitat TC0048 : Prairie haute dominées par endroit par le Phalaris roseau et des carex. Entouré par un vaste marais peu profond où domine le typha.	46,035 / -73,013
--	--------------------	--	------------------

<i>Troglodyte à bec court</i>		2010-06-02
Susceptible	E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)	
Non disponible	B5.04	
NEP (Non en péril) / X (Aucun)	Sans objet	

Région de la Montérégie, MRC de Pierre De-Saurel, municipalité de Sorel-Tracy. Cette occurrence est composée des 4 sites SOS-POP: TC0030 (Baie Lavallière_chemin de Saint-Robert N), TC0031 (Baie Lavallière_route Bellevue N), TC0032 (Baie Lavallière (Ch. de la Rochelle N)) et TC0048 (Baie Lavallière (riv. Pot aux Beurre)). / Présence de l'espèce à ce site en 1992, 1994, 1995, 2001, 2004, 2005, 2006 et 2010. Nombre maximum d'adultes observés au cours d'une même visite: TC0030: 5 adultes, TC0031: 8 adultes, TC0032: 14 adultes, TC0048: 3 adultes. Jeunes observés en 1992 et 1994. L'espèce n'a pas été observée à ce site en 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2002, 2003, 2007, 2009 et 2016. Habitat: TC0030: Prairie humide à carex et prairie à phalaris roseau. Champs avec asclépiade et verge d'or ainsi que marécage arbustif (saulnaie). Site drainé et labouré en 2009. Cette partie de l'occurrence est supprimée. TC0031: Prairie humide dominée par le Phalaris roseau. Site détruit en 1999 et transformé en champ de culture (maïs). Cette partie de l'occurrence est supprimée. TC0032: Prairie humide et monoculture de Phalaris roseau. Habitat TC0048 : Prairie haute dominées par endroit par le Phalaris roseau et des carex. Entouré par un vaste marais peu profond où domine le typha.

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

FAUNE

<i>Coturnicops noveboracensis</i> - (1230)	G4 / N3N4B,NUM / S3B	Présence de l'espèce à ce site en 1968, 1972, 1973, 1974, 1975, et 1976. Jusqu'à 3 individus ont été observés au cours d'une même visite. L'espèce n'a pas été observée à ce site en 1992, 1994, 1995, 1997 et 2003. Habitat : Zone de carex en bordure d'un marais peu profond avec des îlots de saules dominé par typha. Au travers de prairies humides à phalaris roseau. Très sec en 1995. Devenu en 1997 une prairie humide à Phalaris roseau.	46,085 / -72,98
---	----------------------	---	-----------------

<i>Râle jaune</i>		1976-07-04
Menacée	H (Historique) - S (Seconde, 150 m)	

Non disponible B5.04
P (Préoccupante) / P (Préoccupante) Sans objet

Région de la Montérégie. Sainte-Anne-de-Sorel, cette occurrence est composée du site SOS-POP RJ-003 (Île du Moine). / Présence de l'espèce à ce site en 1968, 1972, 1973, 1974, 1975, et 1976. Jusqu'à 3 individus ont été observés au cours d'une même visite. L'espèce n'a pas été observée à ce site en 1992, 1994, 1995, 1997 et 2003. Habitat : Zone de carex en bordure d'un marais peu profond avec des îlots de saules dominé par typha. Au travers de prairies humides à phalaris roseau. Très sec en 1995. Devenu en 1997 une prairie humide à Phalaris roseau.

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

FAUNE

Graptomys geographica - (79764) G5 / N3 / S3 2009: 1 adulte et 1 juvénile sont observés sur un billot de bois. 46,044 / -73,121
 2012: 2 femelles sont en train de pondre dans un terrain sablonneux. 2018: 1 individu est observé.
 2019: 1 individu est observé.

Tortue géographique 2019-07-07

Vulnérable E (Existante, à déterminer) - S
 (Seconde, 150 m)

Non disponible B5.04

P (Préoccupante) / P (Préoccupante) Sans objet

Sorel-Tracy, Saint-Roch-de-Richelieu, Saint-Ignace-de-Loyola, La Visitation-de-l'Île-Dupas, Lanaudière: L'occurrence est situé en bord de route en face du 838 rang de l'île Dupas, sur le bord du Chenail Deschaillons et dans le fleuve Saint-Laurent. / 2009: 1 adulte et 1 juvénile sont observés sur un billot de bois.
 2012: 2 femelles sont en train de pondre dans un terrain sablonneux. 2018: 1 individu est observé.
 2019: 1 individu est observé.

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

FAUNE

Haliaeetus leucocephalus - (79570) G5 / N5B,N5N,N5M / S4 En 2010, un nid en construction est observé. 46,061 / -72,981
Pygargue à tête blanche 2010-04-02

Vulnérable E (Existante, à déterminer) - M
 (Minute, 1500 m)

Non disponible B5.04

NEP (Non en péril) / X (Aucun) Sans objet

Dans la région de Lanaudière. L'occurrence compte 1 emplacement de nid au site SOS-POP: PT0368 (Chenail-du-Moine). / En 2010, un nid en construction est observé.

Meilleure source :

FAUNE

Ixobrychus exilis - (19688) G5 / N3B,N3M / S2B Présence de l'espèce à ce site en 1997, 2006, 2007, 2010, 2017 et 2018. 46,078 / -73,006
 Jusqu'à 5 individus y ont été observés au cours d'une même visite. 4 jeunes ont été vus au site en 2007. Aucune observation de l'espèce lors des visites effectuées en 2001 et 2003. Habitat: Étang aménagé par Canards Illimités en 1995. Le niveau de l'eau y est contrôlé. Le marais est envahi par la quenouille et le rubanier en 2003; peu d'eau libre.

Petit blongios 2018-06-27

Vulnérable E (Existante, à déterminer) - S
(Seconde, 150 m)

Non disponible B5.04

M (Menacée) / M (Menacée) Sans objet

Région administrative de la Montérégie, MRC de Pierre-De Saurel, municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel. L'occurrence est constituée du site SOS-POP: PB0061 (Île des Barques). / Présence de l'espèce à ce site en 1997, 2006, 2007, 2010, 2017 et 2018. Jusqu'à 5 individus y ont été observés au cours d'une même visite. 4 jeunes ont été vus au site en 2007. Aucune observation de l'espèce lors des visites effectuées en 2001 et 2003. Habitat: Étang aménagé par Canards Illimités en 1995. Le niveau de l'eau y est contrôlé. Le marais est envahi par la quenouille et le rubanier en 2003; peu d'eau libre.

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

FAUNE

***Ixobrychus exilis* - (773)** G5 / N3B,N3M / S2B Présence de l'espèce a ce site en 1971, 1972, 1974, 1975, 1977, 1982, 1987, 1991, 1994, 2001, 2006, 2007, 2010, 2011, 2017, 2018 et 2019. Jusqu'à 9 individus y ont été observés au cours d'une même visite. Aucune observation de l'espèce lors de visites effectuées en 1992, 1995, 1996, 1997, 1998 et 2000. Habitat: Marais peu profond et profond par endroit; dominé par les typhas dans certains secteurs. 46,09 / -72,968

Petit blongios 2019-06-12

Vulnérable C (Passable) - S (Seconde, 150 m)

Non disponible B5.01

M (Menacée) / M (Menacée) Sans objet

Région de la Montérégie et la région du Centre-du-Québec, MRC de Nicolet-Yamaska et de Pierre-De Saurel, municipalité de Saint-François-du-Lac et de Sainte-Anne-de-Saurel. L'occurrence est constituée du site SOS-POP : PB0020 (Île du Moine). / Présence de l'espèce a ce site en 1971, 1972, 1974, 1975, 1977, 1982, 1987, 1991, 1994, 2001, 2006, 2007, 2010, 2011, 2017, 2018 et 2019. Jusqu'à 9 individus y ont été observés au cours d'une même visite. Aucune observation de l'espèce lors de visites effectuées en 1992, 1995, 1996, 1997, 1998 et 2000. Habitat: Marais peu profond et profond par endroit; dominé par les typhas dans certains secteurs.

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

FAUNE

***Ixobrychus exilis* - (19689)** G5 / N3B,N3M / S2B Présence de l'espèce à ce site en 1997, 2006, 2007 et 2010. Jusqu'à 2 mâles y ont été observés au cours d'une même visite. Aucune observation de l'espèce lors des visites effectuées en 2003 et 2005. Habitat: Marais à typhas dans une baie avec un petit chenal. 46,098 / -73,024

Petit blongios 2010-06-11

Vulnérable E (Existante, à déterminer) - S
(Seconde, 150 m)

Non disponible B5.04

M (Menacée) / M (Menacée) Sans objet

Région de la Montérégie, MRC de Pierre-De Saurel, municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel. L'occurrence est constituée du site SOS-POP: PB0062 (Île de Grâce et aux Corbeaux). / Présence de l'espèce à ce site en 1997, 2006, 2007 et 2010. Jusqu'à 2 mâles y ont été observés au cours d'une même visite. Aucune observation de l'espèce lors des visites effectuées en 2003 et 2005. Habitat: Marais à typhas dans une baie avec un petit chenal.

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

FAUNE

***Ixobrychus exilis* - (775)**

G5 / N3B,N3M / S2B

Présence de l'espèce y est noté en 1989, 1991, 1994, 1995, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2003, 2005, 2006, 2007, 2009, 2010, 2011, 2014, 2017 et 2019. Nombre maximum d'adultes observés au cours d'une même visite: PB0027: 5 adultes, PB0202: 4 adultes. Habitat : PB0027: Marais peu profond à typhas. Endigué par Canards Illimités et mis en eau en 1978. Système de contrôle des niveaux d'eau. Site en partie protégé. PB0202: Marais aménagé.

46,056 / -72,973

Petit blongios

2019-06-21

Vulnérable

B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)

Non disponible

B3.11

M (Menacée) / M (Menacée)

Sans objet

Région administrative de la Montérégie, MRC de Pierre-De Saurel, municipalité de Yamaska. L'occurrence est constituée des sites SOS-POP: PB0027 (Baie Lavallière) et PB0202 (Aménagement Saint-Louis). / Présence de l'espèce y est noté en 1989, 1991, 1994, 1995, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2003, 2005, 2006, 2007, 2009, 2010, 2011, 2014, 2017 et 2019. Nombre maximum d'adultes observés au cours d'une même visite: PB0027: 5 adultes, PB0202: 4 adultes. Habitat : PB0027: Marais peu profond à typhas. Endigué par Canards Illimités et mis en eau en 1978. Système de contrôle des niveaux d'eau. Site en partie protégé. PB0202: Marais aménagé.

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

FAUNE

<i>Moxostoma hubbsi</i> - (2161)	G1 / N1 / S1	La première mention de cette espèce pour cette occurrence provient de captures de 5 individus au cours des mois de mai à juillet 1942 dans le lac Saint-Louis, le fleuve Saint-Laurent et le lac des Deux-Montagnes à l'aide d'un filet maillant ou d'un engin indéterminé. Par la suite, dans le lac Saint-Pierre, 2 individus ont été capturés au filet maillant en juin 1944, suivi d'un individu en avril 1946 et d'un autre individu en mai 1947. En mai 1965, 2 individus ont été capturés à la seine de rivage, suivi de 4 autres en juin de la même année au filet maillant dans la rivière Richelieu. En juillet et août 1970, un total de 100 individus ont été capturés au filet maillant. En juillet et août 1971, 3 individus ont été capturés au filet maillant dans le fleuve Saint-Laurent, suivi d'un individu à l'embouchure de la rivière Maskinongé (à l'aide d'une épuisette). 9 individus ont été capturés en septembre 1971 à l'aide d'un filet maillant dans la rivière des Mille-Îles. En juin et juillet 1973, 4 spécimens ont été capturés au filet maillant dans le fleuve Saint-Laurent. En septembre de la même année, 3 spécimens ont été capturés au filet maillant dans la rivière des Mille-Îles. 3 individus ont été capturés en septembre 1974 à la seine de rivage dans la rivière Richelieu. 1 individu a été capturé en juin 1980, au filet maillant dans la rivière des Mille-Îles. Au cours des mois de mai et de juin 1984, 33 individus ont été capturés au filet maillant dans la rivière Richelieu. En juin 1985, 40 individus ont été capturés au filet maillant dans la rivière Richelieu. Entre 1990 et 2017, près de 1000 captures de chevaliers cuivrés ont été effectuées. Une capture n'est pas nécessairement un individu unique. Ces captures ont été effectuées à l'aide de plusieurs dispositifs dont la pêche électrique, au troubleau, au verveux, au filet maillant, à la seine de rivage, au filet de dérive, à la seine à bâtons, à la seine coulissante et ce, à plusieurs endroits dont la rivière Richelieu (incluant la passe migratoire Vianney-Legendre), la rivière des Mille-Îles et le fleuve Saint-Laurent (incluant le lac Saint-Pierre) Note : En 2007, de juin à décembre inclusivement, 279 mentions de l'espèce ont été enregistrés par télémétrie dans la rivière Richelieu, le fleuve Saint-Laurent, le lac Saint-Pierre, la rivière des Prairies et la rivière des Mille-Îles et l'embouchure de la rivière Saint-François. En 2017, 8 individus ont été capturés dont deux dans une petite baie près de l'est de l'île Bouchard, 4 adultes à Contrecoeur, 2 dans l'archipel du lac Saint-Pierre et 1 à Repentigny sur période de mai à septembre. En mai 2019, 1 individu a été capturé à la pêche électrique. En octobre 2020, 3 individus ont été capturés à la pêche électrique.	46,171 / -72,939
<i>Chevalier cuivré</i>			2020-10-15
Menacée	CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m)		
Non disponible	B2.01		
VD (En voie de disparition) / VD (En voie de disparition)	Sans objet		

Cette occurrence est divisée en cinq secteurs du Fleuve St-Laurent, entre Vaudreuil et le Lac St-Pierre. Le premier secteur couvre le lac St-Pierre entre Sorel-Tracy et Pointe-du-Lac. Le 2e tronçon va de Lanoraie à Longueuil, le 3e couvre la Rivière des Mille-Îles et le N-E de la Rivière des Prairies et le 4e secteur englobe le Lac des Deux Montagnes jusqu'au Lac St-Louis. Le dernier secteur est localisé entre le barrage de Chambly dans la rivière Richelieu, jusqu'à son embouchure dans le Saint-Laurent, incluant aussi un tronçon de la rivière L'Acadie où des spécimens ont été localisés par télémétrie. / La première mention de cette espèce pour cette occurrence provient de captures de 5 individus au cours des mois de mai à juillet 1942 dans le lac Saint-Louis, le fleuve Saint-Laurent et le lac des Deux-Montagnes à l'aide d'un filet maillant ou d'un engin indéterminé. Par la suite, dans le lac Saint-Pierre, 2 individus ont été capturés au filet maillant en juin 1944, suivi d'un individu en avril 1946 et d'un autre individu en mai 1947. En mai 1965, 2 individus ont été capturés à la seine de rivage, suivi de 4 autres en juin de la même année au filet maillant dans la rivière Richelieu. En juillet et août 1970, un total de 100 individus ont été capturés au filet maillant. En juillet et août 1971, 3 individus ont été capturés au filet maillant dans le fleuve Saint-Laurent, suivi d'un individu à l'embouchure de la rivière Maskinongé (à l'aide d'une épuisette). 9 individus ont été capturés en septembre 1971 à l'aide d'un filet maillant dans la rivière des Mille-Îles. En juin et juillet 1973, 4 spécimens ont été capturés au filet maillant dans le fleuve Saint-Laurent. En septembre de la même année, 3 spécimens ont été capturés au filet maillant dans la rivière des Mille-Îles. 3 individus ont été capturés en septembre 1974 à la seine de rivage dans la rivière Richelieu. 1 individu a été capturé en juin 1980, au filet maillant dans la rivière des Mille-Îles. Au cours des mois de mai et de juin 1984, 33 individus ont été capturés au filet maillant dans la rivière Richelieu. En juin 1985, 40 individus ont été capturés au filet maillant dans la rivière Richelieu.

Entre 1990 et 2017, près de 1000 captures de chevaliers cuivrés ont été effectuées. Une capture n'est pas nécessairement un individu unique. Ces captures ont été effectuées à l'aide de plusieurs dispositifs dont la pêche électrique, au troubleau, au verveux, au filet maillant, à la seine de rivage, au filet de dérive, à la seine à bâtons, à la seine coulissante et ce, à plusieurs endroits dont la rivière Richelieu (incluant la passe migratoire Vianney-Legendre), la rivière des Mille-Îles et le fleuve Saint-Laurent (incluant le lac Saint-Pierre)

Note :

En 2007, de juin à décembre inclusivement, 279 mentions de l'espèce ont été enregistrés par télémétrie dans la rivière Richelieu, le fleuve Saint-Laurent, le lac Saint-Pierre, la rivière des Prairies et la rivière des Mille-Îles et l'embouchure de la rivière Saint-François.

En 2017, 8 individus ont été capturés dont deux dans une petite baie près à l'est de l'île Bouchard, 4 adultes à Contrecoeur, 2 dans l'archipel du lac Saint-Pierre et 1 à Repentigny sur période de mai à septembre. En mai 2019, 1 individu a été capturé à la pêche électrique. En octobre 2020, 3 individus ont été capturés à la pêche électrique.

Meilleure source : Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) des Seigneuries 2006. Atlas des habitats du chevalier cuivré (*Moxostoma hubbsi*) du Saint-Laurent et de ses tributaires. Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) des Seigneuries 67 pages.

FAUNE

<i>Notropis bifrenatus</i> - (20082)	G3 / N3 / S3	En date du 2016-11-04, cette occurrence contient 764 mentions de l'espèce capturés à l'aide de seine, de seine de rivage, de verveux, de pushnet, de seine à bâtons, de chalut, de filets et de pêche électrique. Entre le 7 novembre 1941 et le 2015-09-18, 18467 individus ont été capturés à l'aide de ces engins. De plus, en mai 2006, 4 individus ont été capturés au pushnet. Au cours des mois de juin à août 2006, 26 individus ont été capturés à la seine. Au mois de mai 2001, un nombre indéterminé d'individus a été capturé au verveux et au filet de dérive. En avril 2014, 454 individus ont été capturés avec un engin de pêche à trappe, et au mois de septembre environ 142 individus (nombre estimé) ont été capturés à la seine. En 2015, 12 individus ont été capturés à la seine en juin, et 211 autres individus ont été capturés au cours de l'année. En 2016, 81 individus ont été capturés au verveux en avril, 40 individus ont été capturés à la seine en juin, et 187 autres individus ont été capturés au cours de l'année. En 2017, 77 individus ont été capturés à la seine en mai, 4 individus ont été capturés à la seine en juin, 15 individus ont été capturés à la seine en juillet, et 6 individus ont été capturés à la seine en septembre. En 2018, 17 individus ont été capturés avec un engin de pêche à trappe en avril, 58 individus ont été capturés avec un engin de pêche à trappe et 3 à la seine en mai, et 223 individus ont été capturés à la seine en août. En août 2019, 274 individus ont été capturés à la seine. En août 2020, 576 individus ont été capturés à la seine de rivage.	46,235 / -72,887
Méné d'herbe			2020-08-27
Vulnérable	CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m)		
Non disponible	B4.01		
P (Préoccupante) / P (Préoccupante)	Sans objet		

Située dans les régions de Lanaudière, de la Montérégie, de la Mauricie et du Centre-du-Québec, cette occurrence est localisée sur tout le périmètre du lac Saint-Pierre et son archipel. Elle contient aussi des observations dans plusieurs tributaires de ce lac, dont la rivière Yamaska et la rivière du Bois-Blanc. / En date du 2016-11-04, cette occurrence contient 764 mentions de l'espèce capturés à l'aide de seine, de seine de rivage, de verveux, de pushnet, de seine à bâtons, de chalut, de filets et de pêche électrique. Entre le 7 novembre 1941 et le 2015-09-18, 18467 individus ont été capturés à l'aide de ces engins. De plus, en mai 2006, 4 individus ont été capturés au pushnet. Au cours des mois de juin à août 2006, 26 individus ont été capturés à la seine. Au mois de mai 2001, un nombre indéterminé d'individus a été capturé au verveux et au filet de dérive. En avril 2014, 454 individus ont été capturés avec un engin de pêche à trappe, et au mois de septembre environ 142 individus (nombre estimé) ont été capturés à la seine. En 2015, 12 individus ont été capturés à la seine en juin, et 211 autres individus ont été capturés au cours de l'année. En 2016, 81 individus ont été capturés au verveux en avril, 40 individus ont été capturés à la seine en juin, et 187 autres individus ont été capturés au cours de l'année. En 2017, 77 individus ont été capturés à la seine en mai, 4 individus ont été capturés à la seine en juin, 15 individus ont été capturés à la seine en juillet, et 6 individus ont été capturés à la seine en septembre. En 2018, 17 individus ont été capturés avec un engin de pêche à trappe en avril, 58 individus ont été capturés avec un engin de pêche à trappe et 3 à la seine en mai, et 223 individus ont été capturés à la seine en août. En août 2019, 274 individus ont été capturés à la seine. En août 2020, 576 individus ont été capturés à la seine de rivage.

Meilleure source : POISSONSobs. 2011. Banque de données d'observations de poissons, active depuis 2011; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère des ressources naturelles et de la faune.

FAUNE

Percina copelandi - (2186)

G4 / N3 / S3

Il s'agit de la plus grosse occurrence de fouille-roche gris du territoire québécois. La première observation relative à cette occurrence provient d'un échantillonnage à la seine, effectué en juillet 1944 où 2 individus ont été capturés à la seine. Ensuite, en juillet 1972, un autre échantillonnage à la seine a permis la capture d'un individu. En septembre 1995, 5 individus ont été capturés, à la seine. En 1998, 3 individus ont été capturés à la pêche électrique. 1 individu a été capturé à l'aide d'un chalut en 2001. Ensuite, 108 individus ont été capturés à la seine en 2002 et 14 individus en 2003. Un échantillonnage au chalut en octobre 2006 a permis de capturer 12 individus. 39 individus ont été capturés à la seine et au chalut en 2007, un spécimen de plus a été capturé en mai 2007 à l'aide d'un engin indéterminé, 5 individus ont été capturés à la seine de rivage en 2008, ainsi que 10 en 2009. 34 individus ont été capturés en 2010, à la seine. En septembre 2011, 1 individu a été capturé à la seine de rivage. En septembre 2012, 7 individus ont été capturés à la seine et 1 à la pêche électrique. En 2013, 22 individus ont été capturés à la seine et 11 à la pêche électrique. De plus, au mois de septembre 2014, 6 individus ont été échantillonnés à la seine. Puis, finalement, en 2015, 88 individus ont été capturés (73 au chalut et 10 à la seine de rivage). En 2016, 4 individus ont été capturés dans la rivière Saint-François. En 2018, 20 individus ont été capturés à la seine dans la rivière du Loup, à la hauteur de Saint-Léon-le-Grand et Yamachiche. 18 individus ont aussi été capturés dans le lac Saint-Pierre près de l'embouchure de la rivière Nicolet. En août 2019, 1 individu a été capturé à la seine. En août 2020, 1 individu a été capturé à la seine de rivage.

46,242 / -72,864

Fouille-roche gris

2020-08-27

Vulnérable

BC (Bonne à passable) - S (Seconde, 150 m)

Non disponible

B4.07

P (Préoccupante) / P (Préoccupante)

Sans objet



SGBIO

Système Géomatique de l'Information sur la Biodiversité

Cette occurrence est située dans les régions du Centre-du-Québec, de la Mauricie, de la Montérégie et de Lanaudière. Elle est localisée dans le fleuve Saint-Laurent, dans le secteur du lac Saint-Pierre et de son archipel. L'occurrence inclut aussi une partie de la rivière Richelieu, jusqu'à la passe migratoire Vianney-Legendre à Saint-Ours, une partie de la rivière-du-Loup jusqu'à la ville de Devault et finalement une partie de la rivière Saint-François jusqu'au bassin Pkwabagôik dans la municipalité de Saint-Bonaventure. / Il s'agit de la plus grosse occurrence de fouille-roche gris du territoire québécois. La première observation relative à cette occurrence provient d'un échantillonnage à la seine, effectué en juillet 1944 où 2 individus ont été capturés à la seine. Ensuite, en juillet 1972, un autre échantillonnage à la seine a permis la capture d'un individu. En septembre 1995, 5 individus ont été capturés, à la seine. En 1998, 3 individus ont été capturés à la pêche électrique. 1 individu a été capturé à l'aide d'un chalut en 2001. Ensuite, 108 individus ont été capturés à la seine en 2002 et 14 individus en 2003. Un échantillonnage au chalut en octobre 2006 a permis de capturer 12 individus. 39 individus ont été capturés à la seine et au chalut en 2007, un spécimen de plus a été capturé en mai 2007 à l'aide d'un engin indéterminé, 5 individus ont été capturés à la seine de rivage en 2008, ainsi que 10 en 2009. 34 individus ont été capturés en 2010, à la seine. En septembre 2011, 1 individu a été capturé à la seine de rivage. En septembre 2012, 7 individus ont été capturés à la seine et 1 à la pêche électrique. En 2013, 22 individus ont été capturés à la seine et 11 à la pêche électrique. De plus, au mois de septembre 2014, 6 individus ont été échantillonnés à la seine. Puis, finalement, en 2015, 88 individus ont été capturés (73 au chalut et 10 à la seine de rivage). En 2016, 4 individus ont été capturés dans la rivière Saint-François. En 2018, 20 individus ont été capturés à la seine dans la rivière du Loup, à la hauteur de Saint-Léon-le-Grand et Yamachiche. 18 individus ont aussi été capturés dans le lac Saint-Pierre près de l'embouchure de la rivière Nicolet. En août 2019, 1 individu a été capturé à la seine. En août 2020, 1 individu a été capturé à la seine de rivage.

Meilleure source : POISSONSobs. 2011. Banque de données d'observations de poissons, active depuis 2011; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère des ressources naturelles et de la faune.

FAUNE

<i>Riparia riparia</i> - (80732)	G5 / N5B,N5M / S3B	Présence de l'espèce à cette occurrence en 2010, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017 2018, 2019 et 2021. Cette occurrence est constituée de 11 sites de colonie distincts. Jusqu'à 304 terriers et 150 adultes y ont été observés au cours d'une même visite. Habitat: Milieu naturel. L'occurrence inclut des colonies situées en bordure des rivières, des ruisseaux en milieu agricole, et des îles. Le site HI0981 est extirpé.	46,053 / -72,981
---	--------------------	--	------------------

<i>Hirondelle de rivage</i>			2021-07-05
-----------------------------	--	--	------------

Candidate	E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)
-----------	---

Non disponible	B0.00
----------------	-------

<i>M (Menacée) / M (Menacée)</i>	Sans objet
----------------------------------	------------

Région de la Montérégie et du Centre-du-Québec, MRC de Nicolet-Yamaska et de Pierre-De Saurel, municipalités de Pierreville, Saint-François-du-Lac, Yamaska, Sainte-Anne-de-Sorel, Sorel-Tracy, Sainte-Victoire-de-Sorel. L'occurrence est constituée des 11 sites SOS-POP: HI0024 (Île aux Sables), HI0979 (Rivière Richelieu_Tracy), HI0980 (Sorel-Tracy_boulevard Fiset), HI0981 (Sorel-Tracy_chemin de la Sauvagine), HI1006 (Saint-François-du-Lac_rang de l'Île Saint-Jean), HI1125 (Rivière Yamaska_rang de l'Île du Domaine), HI1145 (Rivière Saint-François), HI1149 (Rivière Yamaska_île n° 2), HI1281 (Île de Grâce), HI1303 (Rivière Yamaska_site Guibeault) et HI1323 (Île Saint-Joseph). / Présence de l'espèce à cette occurrence en 2010, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017 2018, 2019 et 2021. Cette occurrence est constituée de 11 sites de colonie distincts. Jusqu'à 304 terriers et 150 adultes y ont été observés au cours d'une même visite. Habitat: Milieu naturel. L'occurrence inclut des colonies situées en bordure des rivières, des ruisseaux en milieu agricole, et des îles. Le site HI0981 est extirpé.

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 13

Nom latin

Nom commun	Rangs de priorité			Statut	Total	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre
Statut canadien Cosepac / Lep	G	N	S		Requête	A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autres*	au Québec**
FAUNE																
<i>Ammocrypta pellucida</i>	G4	N2	S2	Menacée	2	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	33
Dard de sable																
M (Menacée) / M (Menacée)																
<i>Ammospiza nelsoni</i>	G5	N5B,N5M	S3B	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	67
Bruant de Nelson																
NEP (Non en péril) / X (Aucun)																
<i>Asio flammeus</i>	G5	N4B,N3N, N4M	S3B	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	55
Hibou des marais																
M (Menacée) / P (Préoccupante)																
<i>Chlidonias niger</i>	G4	N5B,NUN, N5M	S2S3B	Candidate	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	25
Guifette noire																
NEP (Non en péril) / X (Aucun)																
<i>Cistothorus platensis</i>	G5	N5B,N5M	S2B	Susceptible	2	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	50
Troglodyte à bec court																
NEP (Non en péril) / X (Aucun)																
<i>Coturnicops noveboracensis</i>	G4	N3N4B,N UM	S3B	Menacée	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	30
Râle jaune																
P (Préoccupante) / P (Préoccupante)																
<i>Graptemys geographica</i>	G5	N3	S3	Vulnérable	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	22
Tortue géographique																
P (Préoccupante) / P (Préoccupante)																

<i>Haliaeetus leucocephalus</i> Pygargue à tête blanche NEP (Non en péril) / X (Aucun)	G5	N5B,N5N, N5M	S4	Vulnérable	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	296
<i>Ixobrychus exilis</i> Petit blongios M (Menacée) / M (Menacée)	G5	N3B,N3M	S2B	Vulnérable	4	0	1	1	0	0	0	0	2	0	0	96
<i>Moxostoma hubbsi</i> Chevalier cuivré VD (En voie de disparition) / VD (En voie de disparition)	G1	N1	S1	Menacée	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2
<i>Notropis bifrenatus</i> Méné d'herbe P (Préoccupante) / P (Préoccupante)	G3	N3	S3	Vulnérable	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	31
<i>Percina copelandi</i> Fouille-roche gris P (Préoccupante) / P (Préoccupante)	G4	N3	S3	Vulnérable	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	73
<i>Riparia riparia</i> Hirondelle de rivage M (Menacée) / M (Menacée)	G5	N5B,N5M	S3B	Candidate	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	460
Totaux:					18	0	2	3	0	0	2	0	11	0	0	

* Cette colonne compile les occurrences introduites, réintroduites et/ou restaurées pour chaque espèce suivie au CDPNQ.

** Les occurrences de qualités F, H, X ou compilées dans la colonne «Autres» ne sont pas comptabilisées dans ce nombre.

Signification des termes et symboles utilisés

Espèce : Le mot espèce est employé dans un sens très large, comprenant les sous-espèces, variétés et populations. Le symbole P (population) suivi d'un chiffre correspondant au numéro de la région administrative du Québec (ministère des Ressources naturelles, 1997) et inscrit après le nom d'une espèce indique une espèce menacée ou vulnérable dans cette partie seulement de son aire de répartition québécoise : P01 : Bas-Saint-Laurent; P05 : Estrie; P07 : Outaouais; P09 : Côte-Nord; P11 : Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine; P12 : Chaudière—Appalaches; P15 : Laurentides

Espèces menacées ou vulnérables : Cette expression comprend les espèces désignées et celles susceptibles d'être ainsi désignées légalement selon la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (L.R.Q., c. E-12.01)

Rang de priorité : Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (globale; l'aire de répartition totale) N (nationale; le pays) et S (subnationale; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément.

- 1: En danger critique
- 2: En danger
- 3: Vulnérable
- 4: Apparemment sécuritaire
- 5: Sécuritaire

Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes : B: population animale reproductrice (breeding); H: historique, non observé au cours des 20 dernières années (sud du Québec) ou des 40 dernières années (nord du Québec); M: population animale migratrice; N: population animale non reproductrice; NA: présence accidentelle / exotique / hybride / présence potentielle / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur / synonymie de la nomenclature / existant, sans occurrence répertoriée; NR: rang non attribué; Q: statut taxinomique douteux; T: taxon infra-spécifique ou population isolée; U: rang impossible à déterminer; X: éteint ou extirpé; ? : indique une incertitude

Statut au Québec : Statut défini selon la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (L.R.Q., c. E-12.01). Menacée: espèce désignée menacée (dont la disparition est appréhendée); Vulnérable: espèce désignée vulnérable (dont la survie est précaire, sans que la disparition soit appréhendée); Susceptible d'être désignée: espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable, figurant sur la liste publiée à la Gazette officielle du Québec. Il existe également d'autres statuts utilisés à l'interne au CDPNQ, à des fins administratives : non suivie, retirée, candidate, disparue

Statut au Québec recommandé : Statut recommandé par le Comité aviseur pour une désignation à venir en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (L.R.Q., c. E-12.01). Menacée: espèce désignée menacée (dont la disparition est appréhendée); Vulnérable: espèce désignée vulnérable (dont la survie est précaire, sans que la disparition soit appréhendée); Susceptible d'être désignée: espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable.

Statut COSEPAC (COSEWIC) : Les catégories de risque au Canada, définies selon le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC; Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada (COSEWIC)). C: candidate; D: disparue; DI: données insuffisantes; DP: disparue du pays; M: menacée; NEP: non en péril; P: préoccupante; VD: en voie de disparition; X: aucun

Statut LEP : Les catégories de risque au Canada, définies selon la Loi sur les espèces en péril (L.C. 2002, ch. 29). DP: disparue du pays; M: menacée; P: préoccupante; VD: en voie de disparition; X: aucun

Qualité des occurrences : Rangs de base caractérisant la viabilité des espèces. A: excellente; B: bonne; C: passable; D: faible; E: existante, à caractériser; F: non retrouvée; H: historique; X: extirpée; U: impossible à attribuer; NR: non attribuée; ? : indique une incertitude; AB (=A): excellente à bonne; AC (=B): excellente à passable; BC (=B): bonne à passable; CD (=C): passable à faible; R: réintroduite ou restaurée; I: introduite

Précision des occurrences : Indique le niveau de précision de la localisation de l'occurrence. S: <= 150 m de rayon; M: <= 1,5 km de rayon; G: <= 8 km de rayon; U: > 8 km de rayon

Statut hydrique : Indique l'affinité avec les milieux humides chez les plantes vasculaires. OBL: Presque exclusivement restreintes aux milieux humides; FACH: Généralement restreintes aux milieux humides; FAC: Se trouvent autant dans les milieux humides que les milieux terrestres; FACT: Facultative des milieux terrestres; TER: Terrestre; NI: N on indicatrice.

Indice de biodiversité : Attribué aux occurrences, seules ou regroupées, indique les territoires qui peuvent être considérés importants pour la ou les espèces représentées et la pertinence de protection de la ou des populations concernées (actualité de la ou des données, nombre d'individus évalué et significatif). B1: Exceptionnel; B2: Très élevé; B3: Élevé; B4: Modéré; B5: Marginal. Les territoires avec un indice de biodiversité de B1 à B3 sont considérés comme d'intérêt le plus significatif pour la conservation

Acronymes des herbiers : BL : MARCEL BLONDEAU; BM : Natural history museum; CAN : Musées nationaux; CCO : Université de Carleton; DAO : Agriculture Canada; DS : California academy of sciences; F : Field museum of natural history; GH : Gray; GR : Christian Grenier; ILL : University of Illinois; JEPS : Jepson herbarium; K : kew; LG : Université de Liège; MI : Université du Michigan; MO : Missouri; MT : MLCP (fusionné à MT); MT : Marie-Victorin; MTMG : Université McGill; NB : University of New Brunswick; NY : New York; OSC : Oregon state university; PM : Pierre Morisset; QFA : Louis-Marie; QFB-E : Forêts Canada; QFS : Université Laval; QK : Fowler; QSF : SCF; QUE : Québec; SFS : Rolland-Germain; TRTE : Toronto; UC : University of California; UQTA : Université du Québec; US : Smithsonian; V : Royal British Columbia museum; WAT : Waterloo university; WS : Washington state

CRITÈRES POUR L'ATTRIBUTION D'UN INDICE DE BIODIVERSITÉ À UNE OCCURENCE
(adapté de The Nature Conservancy 1994 et 1996)

Indice	Sous- indice	Critères
B1	.01	Unique occurrence au monde d'espèce G1
	.02	Unique occurrence au Québec d'espèce G1
	.03	Unique occurrence au Québec d'espèce G2
	.04	Unique occurrence au Québec d'espèce G3
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'espèce G1
	.07	Unique occurrence au Québec d'espèce S1
B2	.01	Occurrence autre que d'excellente qualité d'espèce G1
	.02	Occurrence d'excellente à bonne qualité d'espèce G2
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'espèce G3
	.04	Occurrence d'excellente qualité d'espèce S1
B3	.01	Occurrence de qualité passable d'espèce G2
	.02	Occurrence de bonne qualité d'espèce G3
	.03	Occurrence de bonne qualité d'espèce S1
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'espèce S2
	.11	Occurrence de bonne qualité d'espèce S2
B4	.01	Occurrence de qualité passable d'espèce G3
	.02	Occurrence de qualité passable d'espèce S1
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'espèce S3
	.07	Occurrence de bonne qualité d'espèce S3
B5	.01	Occurrence de qualité passable d'espèce S2
	.03	Occurrence de qualité passable d'espèce S3
	.04	Occurrence parmi les cas suivants : qualité faible, historique, présence contrôlée (existant)